



Date de mise en ligne : 2 septembre 2025

## DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

« Convention de partenariat entre le Centre Municipal de Santé Henri Dret et la Diététicienne MOUSTAFA HASSAN Amina »

2025 - D - 057

Madame le Maire de Villeneuve-Saint-Georges,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22-4°,

**Vu** le code de la commande publique et notamment ses articles L 2122-1 et R 2122-1,

**Vu** la délibération n° 25.1.1 du 8 février 2025 portant élection de Kristell NIASME en tant que Maire de la commune,

**Vu** la délibération n° 25.1.5 du conseil municipal du 8 février 2025, déléguant au maire et, en cas d'absence ou d'empêchement à un Adjoint au Maire dans l'ordre des nominations, le pouvoir de prendre toutes décisions de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Considérant** que la ville de Villeneuve-Saint-Georges souhaite s'investir dans des actions d'éducation à la santé,

**Considérant** l'intérêt de sensibiliser et de garantir un accès aux soins à la population et notamment le public jeune par la mise en œuvre d'actions de prévention,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**ARTICLE 1 : DECIDE** d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la Diététicienne MOUSTAFA HASSAN Amina, pour les prestations de consultations individuelles au sein du dispositif « Santé Jeunes ».

**ARTICLE 2 : DIT** que la convention de partenariat est signée pour une durée d'un an.

**ARTICLE 3 : DIT** que cette dépense sera imputée au budget de l'exercice en cours.

**ARTICLE 4 : INDIQUE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Melun. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou par voie postale, Tribunal Administratif de Melun, 43 rue Charles de Gaulle, 77000 MELUN.

le 19/05/2025

**Madame le Maire,  
Conseillère départementale  
Kristell NIASME**

# CONVENTION RELATIVE AUX CONSULTATIONS NUTRITION PAR UNE DIETETICIENNE DANS LE CADRE DES SANTE JEUNES.

Pour L'année 2025

**Entre d'une part,**

LE CENTRE HENRI DRET DE VILLENEUVE SAINT GEORGES,

10 rue des Vignes 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES,

Représenté par Me Kristell NIASME, Maire de Villeneuve Saint Georges, Conseillère Départementale.

**Et d'autre part,**

Me Amina MOUSTAFA HASSAN, Diététicienne,

## PREAMBULE

Dans le cadre de sa politique de Prévention à destination des Jeunes Villeneuvois, le Centre de Santé Henri Dret de la Ville de VILLENEUVE SAINT GEORGES, avec l'impulsion de SANTE JEUNES, souhaite étendre son offre de Santé en proposant aux Jeunes Villeneuvois de 16 à 20 ans, une consultation personnalisée et adaptée sur la Nutrition. Ainsi, il est convenu avec la Diététicienne, Me Amina MOUSTAFA HASSAN, de sa participation dans le Parcours de soin Santé Jeunes pour la période définie ci-après.

## IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIV

### **Article 1 : Objet de la Convention**

La présente Convention a pour objet de préciser les périmètres dans lesquelles l'Intervenante réalisera les séances de diététique, au sein du Centre de Santé Henri Dret, 10 rue des Vignes, 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES. Ainsi il est convenu avec la Diététicienne, Me Amina MOUSTAFA HASSAN, de ses interventions sur la Nutrition lors des Séances Santé Jeunes, pour la Période définie ci-après.

### **Article 2 : Planification et engagement des Parties**

Il convient de mettre en place

**Des consultations** sur la Nutrition

**Récurrence des créneaux** : 2 sessions de 4 samedis matins à raison de 8 séances dans l'année.

Les Samedis matin de 9h à 13h.

**Volume d'heures estimées** : 32 h.

**Coût horaire TTC** : 350 euros / séance de 4h.

Pour le Centre de Santé Henri Dret

Me Kristell NIASME  
Madame Le Maire  
Conseillère Départementale



MAIRIE DE  
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES



pour Madame MOUSTAFA HASSAN Amina

Diététicienne